

L'Attitude Terre

BILAN DES ACTIONS EN 2022-2023

SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE
**ADAE - GUIBARÉ
BURKINA-FASO**

Partenaire local : **ADAE / Association Défis de l'Avenir et de l'Espérance**

19 ème année de coopération



Bilan des activités de **ADAE** Co-rédaction **Alphonse Guandéma**

FINANCEMENTS 2022-2023

Coût total des actions menées de septembre
2022 à juillet 2023 / **13 706,00 €**

L'Attitude Terre : **11 762,00 €**
ADAE : **1944,00 €**



*Philippe **RABATEL**
Co-président L'Attitude Terre*



*Alphonse **GUANDEMA**
Président ADAE*

Presque 20 années d'échanges, de partage, de réflexion pour soutenir et améliorer les écoles de la commune de Guibaré, au Burkina Faso. Parti en 2005 d'une correspondance scolaire centrée sur la pratique du jardin, entre 2 écoles, nous constatons aujourd'hui la grandeur du projet (23 jardins scolaires), le sérieux des équipes sur place et la force de la dynamique sociale et environnementale autour des questions d'éducation (cadre de concertation avec les autorités locales).

La pérennisation des projets est un défi à relever.

Ci dessous, une petite information sur l'organisation du système éducatif au Burkina Faso.



Cadre de concertation avec les enseignants,
les AME et APE



Cadre de concertation avec les autorités
locales : Préfet, Maire, bureau ADAE

ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF

Les associations des mères éducatrices (AME) dans les écoles du Burkina Faso.

Les AME ont d'abord été mises en place en 1992 par des femmes qui souhaitent participer et contribuer davantage à l'éducation de leurs enfants. L'idée d'organiser les éducatrices en association est née de l'observation des faibles taux de scolarisation et de réussite des filles, mais aussi de la faible participation des femmes aux réunions des parents d'élèves. Lorsque les premières AME ont été mises en place, les résultats se font tout de suite sentir et ont amené les autorités en charge de l'éducation de base à les mettre en place dans toutes les écoles primaires publiques du Burkina Faso à partir de 1997.

Les AME poursuivent les objectifs suivants : « conscientiser non seulement les mères, mais aussi les populations sur les problèmes qui entravent l'éducation des enfants en général et des filles en particulier ; aider les mères à s'organiser pour mieux s'impliquer dans l'action éducative ; former les mères d'élèves pour la prise en charge effective de leurs enfants ; permettre à la petite fille d'accéder à l'éducation ; permettre à la fille de disposer de plus de temps pour ses études ; contribuer à réduire sensiblement les déperditions scolaires des filles ».

En vue de l'atteinte de ces objectifs, les stratégies suivantes sont alors développées : « la participation effective de toutes les femmes, mères éducatrices ; l'implication et le soutien des ONG locales ; l'élaboration et la mise en œuvre de micro-projets et d'activités génératrices de revenus ; l'inclusion d'un programme d'alphabétisation aux activités des AME ; l'information, l'éducation et la communication dans le programme d'activités des AME ; la mobilisation sociale ».

Actuellement, la grande majorité des écoles primaires publiques ont mis en place une AME participant aux activités liées à l'éducation en général et à la scolarisation des filles en particulier. Au sein des écoles, les AME forment avec les APE et d'autres acteurs de l'éducation, les comités de gestion (COGES).

Les AME sont très actives sur le territoire de Guibaré avec un fort soutien de l'association « ADAE »

Les associations des parents d'élèves (APE) dans les écoles du Burkina Faso.

Le fonctionnement et l'organisation des APE ont été définis pour la première fois en 1958. Mais, en raison de l'illettrisme de la grande majorité des parents d'élèves de l'époque, les modalités de création des APE restèrent longtemps inconnues jusqu'à l'avènement de la Révolution d'Août 1983. L'APE est une organisation démocratique regroupant tous les parents d'élèves d'un même établissement. La création, l'organisation et le fonctionnement des APE sont régis par l'Etat lui-même. De nos jours, toutes les écoles primaires ont l'obligation de mettre en place une APE. dont l'objectif est de « mobiliser les parents d'élèves et les mères éducatrices autour des préoccupations de l'école, contribuer à résoudre les problèmes de l'école en tenant compte des objectifs définis au moment de l'assemblée générale, informer les membres de leurs associations des réalités du milieu dans lequel est implantée l'école, déterminer les possibilités et les limites de leur participation financière, matérielle et physique à l'exécution du plan d'action du COGES (Comités de Gestion d'Ecoles), travailler en synergie d'actions avec l'AME et le COGES »

Les APE participent activement à la vie de l'école et sont organisées aussi bien au niveau local qu'au niveau national par le biais des coordinations communales, provinciales, régionales et de la coordination nationale. Elles apportent un soutien matériel et financier constant aussi bien à l'administration de l'école qu'aux élèves.

ORGANISATION DU SYSTEME EDUCATIF suite

Les Comités de Gestion d'Ecoles (COGES)

La participation des parents d'élèves à la gestion de l'école est une clé à une meilleure éducation, à une meilleure inclusion pour le genre. La mise en place des Comités de Gestion d'Ecoles (COGES) relève d'une volonté gouvernementale. Les COGES sont les organes d'administration et de gestion de l'école.

La composition du COGES

Membres de droit

1. Le/la Maire ou son/sa représentant (e)
2. Le/la Président (e) de l'APE
3. La présidente de l'AME
4. Le/la Directeur (trice) de l'école
5. Un/une représentant/te des enseignants
6. Le/la Fondateur (trice) de l'école privée
7. Un/une représentant/te d'ONG
8. Un /une représentant/te des organisations syndicales

Bureau Exécutif (Election Démocratique)

1. Le/la Président/te
2. Le/la Secrétaire Générale (DE)
3. Le/la Trésorier (ère)
4. Le/la Secrétaire à la mobilisation et à la communication
5. Le/la Chargé(e) de la scolarisation des filles Membres élus mais hors bureau exécutif
6. Les Deux (2) commissaires aux comptes
7. Le/la Chargé (e) suivi de projet

Les COGES se donnent pour mission :

1. Elaborer et mettre en œuvre un Plan d' Action réaliste et réalisable en vue de résoudre les problèmes de l'école;
2. Contribuer à améliorer les rendements scolaires par les activités de qualité;
3. Organiser la communauté éducative en vue de la mobilisation des ressources au profit de l'école;
4. Promouvoir la gestion de l'école en mode décentralisé;
5. Gérer avec transparence les ressources financières et matérielles de l'école;
6. Faire des comptes rendus au cours des AG.

Les axes stratégiques de l'association ADAE pour 2022-2023, définis en Assemblée Générale avec la participation du cadre de concertation

- 1/ Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et citoyenneté mondiale
- 2/ Autonomisation économique, promotion des droits de la femme et de prévention Violences Basées Sur le genre (VBG)
- 3/ Protection de l'enfant et défense du droit de l'enfant

LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024

Axe Stratégique 1 : Agro-écologie, protection de l'environnement, adaptation aux changements climatiques et citoyenneté mondiale

Projet 1/ « Une école - un jardin »

Cibles : Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 7450 élèves concernés

Nombre : 23 écoles dans 14 villages

Les acteurs : Élèves, enseignants, aide-jardiniers, Inspecteur de la CEB /les APE, les COGES des Ecoles , les AME

Villages : 14 villages Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré, Karentenga, Kossompouré, Koundoula, Niangwella, Sakoudi, Sindri, Tontenga, Vousnango, Wattinoma, Yilou

Objectifs :

Mettre en place dans la durée un jardin potager afin :

- d'améliorer la cantine scolaire et la qualité des repas servis ;
- d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éducation ;
- d'apporter des fonds à ADAE pour pérenniser les projets ;
- de stimuler les écoles autour du concours « meilleurs jardins » ;
- de développer la pertinence de l'éducation .

Actions :

Préparation du sol, des fosses fumières,

Mise en culture,

Entretien,

Renforcement des capacités par l'autoformation et le transfert des connaissances,

Participation au concours « meilleurs jardins »,

Évaluation et valorisation des meilleurs jardins ,

Capitalisation des meilleures pratiques.

Plaidoyer auprès des APE/ AME/ pour la prise en compte des jardins et des champs scolaires dans leurs plans d'action

Plaidoyer auprès de la délégation spéciale et de la CEB pour la prise en compte des jardins et des champs scolaires dans leurs plans d'action

Financements :

Coût total : 1 355 000 FCFA	2 066,00 €
L'Attitude Terre : 1 219 500 FCFA	1 859,00 €
ADAE : 135 500 FCFA	207,00 €

LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024



Cantine endogène : dégustation des salades vertes des jardins



Récoltes des oignons aux jardins scolaires



LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024

Projet 2/« un élève – un arbre »

Cibles : Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 4150 élèves concernés

Nombre : 2 écoles dans deux villages

Villages : Écoles : 2 écoles :Kossompouré, Karentenga,

Les acteurs : Élèves, Enseignants, Aide-jardiniers, Inspecteur CEB, Enseignants, Parents d'élèves, les COGES des Écoles, les AME

Objectifs :

Mettre en place des pépinières mixtes dans 2 écoles et produire 300 plants ;

Superviser et suivre ces activités ;

Renforcer la conscience éco-citoyenne et la responsabilité des élèves ;

Contribuer à la création et au renforcement des bosquets scolaires ;

Assurer le maintien et améliorer les rendements scolaires ;

Améliorer la qualité de l'enseignement et de l'éducation ;

Stimuler les écoles autour du concours « meilleur bosquet » ;

Développer, la pertinence de l'éducation ;

Contribuer à la protection de l'environnement .

Actions :

Acquisition des semences adaptées avec l'accent sur le karité , le néré et le neem ;

Aménagement des espaces devant abriter les pépinières ;

Préparation des semences ;

Préparation de la pépinière ;

Entretien de la pépinière ;

Enlèvement des pépinières par les écoles et les populations disposant d'un forage ;

Confection de quelques fourreaux de plants ;

Remise des fourreaux commandés à certaines écoles ;

Financements :

Coût du projet : 160 000 FCFA	244,00 €
-------------------------------	-----------------

L'Attitude Terre : 144 000 FCFA	220,00 €
---------------------------------	----------

ADAE : 16 000 FCFA	24.00 €
--------------------	---------

LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024

Projet 3 « Renforcement de la citoyenneté mondiale »

Les correspondance scolaire

Cibles : Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 7450 élèves concernés

Nombre : 7 écoles dans 6 villages : les citer .

Villages : Barsa, Sindri, Karentenga, Guibaré B, Niangwella A, Gougré, Kossompouré

Les acteurs : Les Directeurs d'écoles, des 7 écoles , les élèves ,
Inspecteur CEB, Enseignants, Parents d'élèves, les COGES des Écoles , les AME

Objectifs :

Mettre en place un réseau de correspondance scolaire Nord- Sud ou Sud-Sud:

Dresser la liste des écoles en correspondance ;

Renforcer la citoyenneté mondiale

Promouvoir la non violence et réduire l'extrémisme

Consolider les actions positives en faveur de l'acceptation de l'autre et de la paix ;

Initier les voyages d'études afin de promouvoir l'acceptation de la différence, l'altérité et le relativisme culturel ;

Améliorer la qualité de l'enseignement ;

Actions :

Mise en réseau des écoles en correspondance ;

Signature de la charte par les différentes écoles en correspondance ;

Suivi pédagogique des écoles en correspondance ;

Coordination et suivi des écoles en correspondance ;

Évaluation de la correspondance en juillet en vue de sa relance

Financements

- Coût du projet : 327 000 FCFA	499,00 €
- L'Attitude Terre : 294 300 FCFA	449,00 €
- ADAE : 32 700 FCFA	50,00 €

LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024

Axe Stratégique 2 : Autonomisation économique, promotion des droits de la femme et de prévention Violences Basées Sur le genre (VBG)

Projet : Autonomisation économique des femmes pour une éducation de qualité

Cibles : Les mères éducatrices des écoles de Guibaré

Les élèves des écoles primaires de Guibaré / 7450 élèves concernés 134 classes 28 Écoles dont 1 école privée et 8 écoles franco arabes

Nombre : 08 AME ,265 bénéficiaires , issus de de 8 écoles

Villages : Guibaré A, Guibaré B, Barsa, Wattinoma, Sindri, Vousnango, Sakoudi et Gouggré

Les acteurs : Les membres des 12 AME, les enseignants, les membres d'ADAE ,

Objectifs :

Contribuer à la mise en place d'Activités Génératrices de Revenus en faveur des Mères Éducatrices ou des femmes ayant scolarisé leurs enfants.

Améliorer la cantine scolaire et la qualité des repas servis et soutenir la pérennité de la cantine endogène ;

Développer le leadership féminin et réduire les VBG

Améliorer le suivi scolaire (hygiène, propreté, complément de fournitures scolaires)

Contribuer à la pérennisation des jardins

Actions :

Identification des bénéficiaires potentiels

Signature des conventions avec les Associations des Mères Éducatrices ;

Supervision des Activités de remise par l'Association ADAE

Renforcement des AME en gestion des AGR

Suivi des AGR

Évaluation des AME (respect des termes de la convention, innovation)

Récompense à l'AG d'octobre des meilleures AME

Sélection des nouvelles AME pouvant bénéficier de subvention en Assemblée générale

Financements :

Capital Micro crédits 2022:	5 997 500 FCFA	9 143,00 €
(L'Attitude Terre) /	5 272 500 FCFA	8 038,00 €
(ADAE)	725 000 FCFA	1 105,00 €

LES ACTIONS BURKINA-FASO 2023-2024

Axe Stratégique 3 : Protection de l'enfant et défense du droit de l'enfant

Projet d'accès à une éducation de qualité pour tous

Cibles : Les Enfants Déplacés Internes (EDI) les Enfants Orphelins, , vivant en rue ou vulnérables (issus de familles à revenus très faibles)

Nombre : 101 Élèves déplacés Internes, 240 OEV au primaire et 10 Elèves parrainés
issus de 23 écoles

Les acteurs : Les membres des 12 AME, les enseignants, les membres d'ADAE ,

Villages : Barsa, Bokin, Gougré, Guibaré A, Guibaré B, Guibaré C, de Tengr-doodo, Sindri A, Sindri B, Kossompouré, Yilou A, Yilou B, Yilou C, Yilou Moosé, CNV Yilou, de Teksum, Vousnango, Vousnango A, Wattinoma, Niangwella A, Wooré, NiangwellaB, Koundoula, Koundoula B, Konlobg-yiri, Sakoudi ,Karentenga, Tongtenga

Collèges concerné pour le parrainage : Lycée de Guibaré, CEG ,de Guibaré, Lycée de Sakoudi, de karentenga , Lycée de Niangwella, CEG de Vousnango

Objectifs :

Contribuer à la protection de l'enfant victime de conflits, de catastrophes humanitaires ou vulnérable ;

Améliorer l'accès à l'éducation des OEV ou des Élèves Déplacés Internes

Améliorer la qualité de l'enseignement;

Défense du droit de l'enfant ;

Contribuer au développement d'une éducation de qualité Pour Tous !

Actions :

Ciblage des Bénéficiaires potentiels à travers les services sociaux de la Mairie

Mobilisation des ressources pour leur scolarisation

Soutien aux frais de cantines, prise en charge des frais de tenues scolaire

Supervision des Activités par ADAE

Effectuer le bilan en juillet de chaque année et préparer la rentrée prochaine

Récompenser le parrainé Modèle par des gadgets (Bicyclette, une tablette)

Financements :

Parrainage de 10 collégiens et lycéens

Coût du projet : 410 000 FCFA	626,00 €
-------------------------------	-----------------

L'Attitude Terre : 369 000 FCFA	563,00 €
---------------------------------	----------

ADAE : 41 000 FCFA	63,00 €
--------------------	---------

Fonctionnement - appui institutionnel et visibilité

Frais de structure, communication, déplacements, maintenance informatique, flux énergétiques, secrétariat, suivis, coordination supervision du projet AME etc

Coût du projet :	1128,00 €
------------------	------------------

L'Attitude Terre	633,00 €
------------------	----------

ADAE :	495,00 €
--------	----------

QUELQUES IMAGES DES ACTIONS 2022-2023



Repas avec les parents d'élèves et Mères éducatrices



Bosquet scolaire (projet un élève - un arbre)

L'ATTITUDE TERRE



Rencontre amicale avec NAABA KOUANGA,, chef coutumier du village de Sindri

L'ATTITUDE TERRE est une organisation reconnue d'intérêt général par la Direction Générale des Finances Publiques. Les dons bénéficient d'une réduction d'impôts égale à 66% des versements effectués, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pensez également à votre ADHESION pour soutenir notre projet associatif : 10,00 €

Merci à tous nos adhérents, donateurs ainsi qu'à tous nos partenaires financiers.

Contact : L'ATTITUDE TERRE : Philippe RABATEL / Coprésident

10 avenue St Géminien - 81570 - Vielmur sur Agout

contact.lattitudeterre@gmail.com

-

www.lattitudeterre.fr